

Mode et conditions d'utilisation

Décision d'intervention : elle ne peut être prise que dans le cadre d'une évaluation du risque (grille CIBLAGE-ACTA - document disponible chez les distributeurs commercialisant les produits DE SANGOSSE) et dans la mesure d'une constatation de la présence des ravageurs (piégeage). Ces opérations de piégeage doivent débuter une vingtaine de jours avant le semis.

Périodes d'application : les applications de MAGISEM® TDS sont à faire pendant le semis.

Modes d'application : le traitement peut être réalisé en localisé (via un microgranulateur) ou en mélange à la semence ; le choix sera fait en fonction des conditions d'implantation, du matériel de semis, des cultures concernées et des risques d'attaques. Lors des applications localisées par microgranulateur, il faut opérer un choix d'un apport sur le rang ou dans le sillon (fonction du risque).

Doses d'application : la dose préconisée est de 3 kg/ha ; Respecter la dose de préconisation pour répondre aux exigences d'efficacité.

Délai Avant Récolte : 3 jours.

Densité de l'appât : 0,8 – 110 000 granulés/kg.

TOUTES CULTURES				
Type d'application	**Matériel à utiliser**	**Période d'application**	**Dose**	**Recommandations**
Application localisée au niveau du rang	Microgranulateur monté sur le semoir	Pendant le semis	1 dose pour 4 ha (3kg/ha)	Application accessible lors de semis réalisés avec un semoir pneumatique.
Application en mélange à la semence	Semoir à céréales	Pendant le semis	1 dose pour 4 ha (3kg/ha)	Application conseillée lorsque les risques d'attaques sur graines ou avant la levée sont avérés. Peut convenir aux semis de céréales, de colza ou de fourragères.

ATTENTION : les applications localisées au moment du semis protègent les graines et les jeunes organes de la plante ; une application en plein peut s'avérer nécessaire avant la levée, notamment si MAGISEM® TDS a été enfoui dans la raie de semis.



Un sac innovant

- **Plus solide**
- **Plus résistant à l'humidité**
- **Ouverture facile**
- **Moins d'odeurs**
- **Recyclable (Collecte Adivalor)**
- **Sac certifié** PEFC



















Bonnel - BP 5 - 47480 PONT DU CASSE - TÉL. 05 53 69 36 30 - FAX 05 53 66 30 65 - www.desangosse.fr

MAGISEM®. AMM : N°2000097 - Composition : Métaldéhyde à 50 g/kg. Usages autorisés, mode d'emploi et doses : se référer à la notice et à l'étiquette. Marque déposée, homologation et fabrication : METAREX S.A. - Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

NOUVEAU

APPÂT ANTI-LIMACES TRAITEMENTS LOCALISÉS

Magisem® TDS

Protégez votre Capital Semences !



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI



Magisem® TDS

Nouvelle formulation pour une meilleure protection de votre Capital Semences.





Un grand nombre de granulés par mètre linéaire

110.000 granulés/kg

	Grains/kg	Dose en kg/Ha	Nombre moyen de granulés /mètre linéaire				
Ecartements (cm)			17,5	35	40	60	80
MAGISEM® TDS	110 000	3	5,8	11,6	13,2	19,8	26,4
réf 2	90 000	3	4,7	9,5	10,8	16,2	21,6
réf 3	75 000	3,75	4,9	9,8	11,3	16,9	22,5
réf 4	50 000	5	4,4	6,6	10,0	15,0	20,0

- Multiplie les chances d'interception dans le sillon ou sur le rang.

Granulométrie

- **2,2 mm.**
- **Adapté aux semences** de colza, blé, fourragères.
- **Encombrement** très voisin de celui des graines.
- **Facilement visible** en mélange à la semence ou visible sur le rang.

Calibrage régulier

- **Minimise les risques de casse** lors du passage.
  - **en semoir à céréales,**
  - **via le microgranulateur.**
- **Homogénéité** du mélange à la semence.

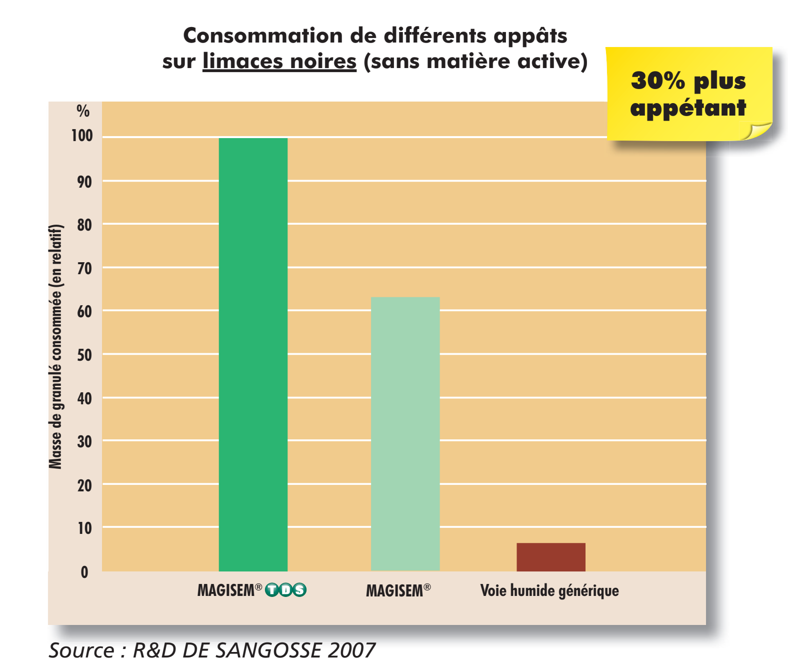
Coulabilité 5,28 kg/mn

- **Densité 0,8.**
- **Excellente fluidité** de MAGISEM® TDS
  - **en mélange aux semences,**
  - **en traitements localisés.**
- **Pas de décantation du mélange** lors de l'application au champ.



Une appétence accrue sur limaces noires





Source : R&D DE SANGOSSE 2007

- **La nouvelle formulation de MAGISEM® TDS évite les cas de consommation sublétale.**

Intérêt du mélange à la semence

- **Limite les attaques souterraines,** notamment par les limaces noires
  - Les limaces peuvent causer de **sérieux dégâts aux graines et jeunes organes.**
  - Les graines sont en danger lors des :
    - semis en conditions difficiles (humidité et froid),
    - semis en sols motteux ou avec des résidus,
    - semis en surface,
    - semis directs.
  - **Organes protégés :** graine, coléoptile, hypocotyle.

Protection du germe







Intérêt des applications via un microgranulateur

- Choisir une application
  - **Dans le sillon** au contact de la graine, pour éviter les attaques directes sur les semences.
  - **Sur le rang** pour se prémunir des attaques de limaces à la levée.

